

DACP

REF : DACP2012033

Signataire : ED/ESP

Séance du Conseil Municipal du 27/09/2012

RAPPORTEUR : Jean-François MONINO

OBJET : Marché de prestations relatives à la recherche d'économie dans le domaine de la fiscalité du patrimoine communal, de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, du Fonds de Compensation de la Taxe sur la valeur Ajoutée et des charges sociales. Approbation du marché.

EXPOSE :

La complexité juridique en matière fiscale provient des effets cumulés de la réglementation et de la jurisprudence, qui toutes deux évoluent régulièrement. Il est dès lors tout à fait possible que la ville paie une fiscalité plus élevée que ce qui est prévu par les textes et leur interprétation par les juges. C'est pourquoi il est utile pour la ville de s'appuyer sur les compétences de fiscalistes (désignés au terme d'une mise en concurrence lancée en vue de passer les marchés publics subséquents) pour faire un bilan de l'application de trois types de fiscalités payées :

- la taxe sur la valeur ajoutée, notamment par le biais de crédits de TVA dont pourrait par exemple bénéficier l'espace fraternité
- les cotisations sociales (plus de 16 Millions d'euros en 2011)
- la fiscalité du patrimoine, en particulier de la taxe foncière pour sur les propriétés bâties de la commune (239 500 € payés en 2011).

S'inscrivant dans le cadre du plan d'économies, la mission consiste dans un premier temps à établir le diagnostic de ces dépenses pour identifier des opportunités d'économies. Une fois ce diagnostic présenté, il reviendra à la commune de déterminer quelles opportunités d'économies doivent être mises en œuvre. La mise en œuvre consiste, pour le titulaire du marché, à assister la commune à présenter aux services compétents des dossiers de régularisation.

Seront examinés les exercices passés qui ne sont pas encore frappés de prescription ainsi que les exercices 2012 et 2013.

Il s'agit d'un marché à bons de commande, établis sur la base des préconisations résultant du diagnostic d'économies. En effet, la ville souhaite que la rémunération du prestataire intervienne sur la base d'un pourcentage de l'économie engrangée en application de ses préconisations. Le marché définit néanmoins des plafonds pour cette rémunération, dans la limite des seuils maximums de chacun des trois lots.

Lot n°1 : recherche d'économies dans le domaine de la fiscalité du patrimoine :

Lot n°2 : recherche d'économies dans le domaine de la TVA et de la FCTVA :

Lot n°3 : recherche d'économies dans le domaine des charges sociales :

En conséquence de ces éléments, il est demandé au Conseil municipal d'approuver le marché relatif aux prestations relatives à la recherche d'économie dans le domaine de la fiscalité du patrimoine communal, de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, du Fonds de Compensation de la Taxe sur la valeur Ajoutée et des charges sociales.

Pour le lot n°1 recherche d'économies dans le domaine de la fiscalité du patrimoine, à l'entreprise ALTRA CONSULTING

Pour le lot n°2 : recherche d'économies dans le domaine de la TVA et de la FCTVA, à l'entreprise ALTRA CONSULTING

Pour le lot n°3 : recherche d'économies dans le domaine des charges sociales, à l'entreprise
LOWENDALMASSAÏ

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2012033

Signataire : ED/ESP

OBJET :Marché de prestations relatives à la recherche d'économie dans le domaine de la fiscalité du patrimoine communal, de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, du Fonds de Compensation de la Taxe sur la valeur Ajoutée et des charges sociales. Approbation du marché.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 26 à 28 ainsi que l'article 4 du guide des procédures adaptées approuvé par le Conseil municipal le 30 avril 2009,

Vu le budget communal,

Vu le marché,

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 19 septembre 2012,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le marché de prestations relatives à la recherche d'économie dans le domaine de la fiscalité du patrimoine communal, de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, du Fonds de Compensation de la Taxe sur la valeur Ajoutée et des charges sociales. Ce marché est passé sur procédure adaptée pour une période allant de sa notification jusqu'au 31 janvier 2015.

Il comporte les lots et seuils suivants :

- lot n°1 : recherche d'économies dans le domaine de la fiscalité du patrimoine communal

Pas de seuil minimum

Seuil maximum : 50 000 € HT

- lot n°2 : recherche d'économies dans le domaine de la TVA et FCTVA

Pas de seuil minimum

Seuil maximum : 50 000 € HT

- lot n°3 : recherche d'économies dans le domaine des charges sociales

Pas de seuil minimum

Seuil maximum : 90 000 € HT

Au vu de l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 19 septembre 2012, les marchés sont confiés aux entreprises ayant présenté pour chaque lot, l'offre économiquement la plus avantageuse, à savoir:

Pour le lot n°1 recherche d'économies dans le domaine de la fiscalité du patrimoine, à l'entreprise ALTRA CONSULTING

Pour le lot n°2 : recherche d'économies dans le domaine de la TVA et de la FCTVA, à l'entreprise ALTRA CONSULTING

Pour le lot n°3 : recherche d'économies dans le domaine des charges sociales, à l'entreprise LOWENDALMASSAI

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 12/10/2012

Publié le : 04/10/2012

Certifié exécutoire le : 12/10/2012

Pour le Maire

L'Adjoint délégué